

Lors du vote du compte administratif			
Nombre de membres en exercice		<input checked="" type="checkbox"/>	
Nombre de membres présents		<input checked="" type="checkbox"/>	
Nombre de suffrages exprimés		<input checked="" type="checkbox"/>	
Votes	Contre	<input type="checkbox"/>	Pour <input checked="" type="checkbox"/>

BUCQUOY
CCAS
 DU 20 AVRIL 2026
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats		Envoyé en préfecture le 22/04/2026	
Nombre de membres en exercice		<input checked="" type="checkbox"/>	Reçu en préfecture le 22/04/2026
Nombre de membres présents		<input checked="" type="checkbox"/>	Publié le
Nombre de suffrages exprimés		<input checked="" type="checkbox"/>	
Votes		<input type="checkbox"/>	ID : 062-266201813-20260420-D3_2026-DE

Date de la convocation : 10 avril 2026
 Séance du 20 avril 2026 à 18 heures 30

L'assemblée réunie sous la présidence (1) de Monsieur Bruno VIENNE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par Monsieur Eugène DELAMBRE après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		4 244,95 €		14 034,90 €	0,00 €	18 279,85 €
Part affectée à investiss					0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	9 204,46 €	10 416,51 €	480,00 €	2 468,68 €	9 684,46 €	12 885,19 €
Totaux	9 204,46 €	14 661,46 €	480,00 €	16 503,58 €	9 684,46 €	31 165,04 €
Résultat de clôture		5 457,00 €		16 023,58 €		21 480,58 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement					

Délibération n°
3/2026


2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,
- 5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
5 457,00 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations les membres présents




Pour expédition conforme,
 Le Président (lors du vote du compte administratif), 
 Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.
 2) En fonction des données communiquées par le comptable